

Le loisir en famille : bien des retards à rattraper? Un sondage qui pose des questions et demande des changements.

VOLUME 6 NUMÉRO 4 - 2008

Par André Thibault, directeur de l'Observatoire québécois du loisir

En 2003, un sondage commandé par le Chantier des sports et des loisirs, de la Ville de Montréal, constatait que *les aménagements récréatifs et les équipements (arénas, piscines, centres sportifs, de loisirs, culturels ou communautaires) affichent chacun un taux d'utilisation estimé entre 60 et 70 %, et que, dans les ménages avec enfants (14 ans et moins), les taux d'utilisation de ces deux types de service sont supérieurs à 75 %*.¹

Les ménages avec enfants sont donc les plus grands utilisateurs des services publics en loisir, tant en pratique libre qu'en loisir encadré. Quand on considère le nombre d'enfants qui participe aux programmes de loisir, rien de cela n'est étonnant. Par ailleurs, les difficultés de conciliation famille-travail-loisir modifient le temps libre des parents et, particulièrement, le temps de loisir vécu avec les enfants, ce temps de loisir où parents et enfants « jouent » en famille.

Dans ce bulletin, l'Observatoire québécois du loisir rend compte d'un sondage qu'il a commandé au cours de l'été 2008 sur l'évaluation par les familles de l'offre de services publics en matière de loisir au Québec, quand il s'agit du loisir en famille. Ce sondage pan québécois énonce quelques défis majeurs qui interpellent les villes, en particulier, et le monde du loisir, en général.

Ces interpellations questionnent aussi la capacité des villes de passer de la parole aux actes en ce qui touche leurs politiques de la famille.

LES POLITIQUES FAMILIALES ET LE LOISIR ANNONCENT DES ADAPTATIONS

Au cours de la dernière décennie, un grand nombre de municipalités du Québec se sont dotées d'une politique de la famille qui, la plupart du temps, a été lancée avec éclat et fierté. Généralement, le ton de ces politiques est généreux et général. Dans tous les cas, on entend *penser famille*. Qu'a-t-on fait au-delà des mots?

En matière de loisir, ces politiques visent l'accessibilité, l'adaptation, l'information et l'écoute des besoins et des caractéristiques des familles.

À Trois-Rivières, par exemple, on entend *développer et maintenir l'accessibilité de programmes et d'équipements de loisirs sportifs, culturels et communautaires diversifiés, adaptés aux réalités et aux besoins des familles*. (p. 12)

À Sept-Îles, la Politique de la famille s'engage à *maintenir la variété des activités sportives, culturelles et de loisirs s'adressant aux jeunes et à leur famille, à promouvoir la mise sur pied d'activités familiales (intergénérationnelles) et à*

participer activement à l'organisation des activités dans le cadre de la Semaine québécoise des familles. (p.16)

À Rimouski, on compte *contribuer à l'épanouissement des familles et de leurs membres en leur assurant l'accès à des activités culturelles, communautaires et de loisirs*. Pour cela, on se donne comme objectif :

- *d'assurer une répartition géographique des équipements et des ressources selon les besoins des familles dans l'offre d'activités culturelles, communautaires et de loisirs;*
- *de maintenir et d'enrichir la collaboration de la municipalité avec les organismes concernés pour l'accès (accessibilité, disponibilité, proximité et tarification) aux activités culturelles, communautaires et de loisirs;*
- *de soutenir les initiatives qui favorisent la pratique de loisirs adaptés aux besoins de l'ensemble des membres de la famille et ;*
- *de faciliter l'intégration de la famille dans les activités culturelles, communautaires et de*

loisirs en général (p.14).

Comme l'indiquent ces quelques extraits de politiques de la famille, il y a une volonté claire de maintenir l'offre actuelle et de répondre aux besoins des familles.

Bien sûr, la notion de famille est large et s'adresse autant aux membres individuels qu'à l'entité familiale elle-même. Ainsi, les activités pour enfants se placent sous l'étiquette famille de sorte que la clientèle des enfants qui forment traditionnellement le plus important groupe en loisir encadré justifie qu'on se félicite déjà de rejoindre les familles. Est-ce là toute la réalité des familles? En filigrane, les politiques manifestent aussi une volonté de s'adapter à la famille d'aujourd'hui.

Les villes se sont-elles vraiment adaptées? Peu de ces politiques¹ énonce des changements et intègre des méthodes ou des processus qui permettent à la Ville de mettre en œuvre sa politique autrement qu'en continuant à faire ce qu'elle fait déjà. Or, les familles changent: notamment, elles veulent utiliser les rares moments de loisir pour vivre **en** famille.

Dans 71 % des familles, les deux conjoints travaillent, les enfants sont « déposés » à la garderie, au service de garderie scolaire ou au camp de jour avant 8 h le matin et sont « repris » à 18 h. Dans ce contexte, les soirées sont occupées au repas, aux devoirs ou au bain et autres travaux domestiques. Les fins de semaine, la plupart du temps, on se consacre à l'entretien domestique, à la visite d'amis et à une période où la famille se retrouve et vit quelques expériences de loisir **en** famille.

C'est dans cet esprit que l'Observatoire québécois du loisir, avec le soutien financier du Secrétariat au loisir et au sport du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a commandé un sondage pan québécois sur l'évaluation des services publics de loisir par les familles qui vivent du loisir **en** famille.

Déjà, le sondage SOM de la Ville de Montréal montrait que les parcs, espaces verts et pistes cyclables constituaient le type de service le plus utilisé (86 % l'utilisent en moyenne 80 fois par an) (p.7). Dans les familles avec enfants, la proportion des utilisateurs est tout aussi élevée (86 %) pour ce type de service et la fréquence d'utilisation est

encore plus grande (près de 100 fois par année en moyenne). (p.18)

À Montréal, 44 % des citoyens montréalais affirmaient avoir utilisé un service avec encadrement au cours de la dernière année (71 % pour ceux qui ont des enfants). Dans les ménages avec enfants de 14 ans et moins, une large majorité (61 %) a utilisé des activités physiques ou sportives avec encadrement et près du tiers l'a fait pour les activités culturelles, récréatives ou sociales avec encadrement. (p 24)

LES FAITS SAILLANTS DU SONDRAGE COMMANDÉ PAR L'OQL

Ce sondage a été réalisé par Jolicoeur et Associés, auprès de ménages ayant au moins un enfant âgé de douze ans ou moins, proportionnellement répartis au Québec. Quatre cent questionnaires ont été complétés représentant 1 053 356 jeunes familles. La marge d'erreur est de 4,9 %.

Quels sont les services utilisés **en** famille?

Pour tenir compte à la fois de la pratique libre et de la pratique encadrée, les familles ont été interrogées sur leur utilisation de quatre groupes d'équipements et d'espaces, notamment :

- Les arénas, piscines, centres sportifs ou gymnases définis comme **équipements lourds sportifs**;
- Les centres de loisirs culturels, centres communautaires et bibliothèques définis comme **équipements lourds communautaires**;
- Les sentiers récréatifs, pistes cyclables et sentiers pédestres définis comme des **équipements légers linéaires**;
- Les aires de jeux, terrains sportifs dans des parcs, espaces verts ou plans d'eau publics définis comme des **équipements légers fixes**.

● _____
¹ L'OQL en a examiné un échantillon d'une dizaine de politiques réparties selon la taille des villes et les régions du Québec. Voir la liste des politiques http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/1/pfm_consulter.php (consulté le 11/12/2008)

Équipements	Familles		
	Total	Moins de 40 000\$	Rural
Arénas, piscines, centres sportifs ou gymnases.	54 %	43 %	51 %
Centres de loisirs culturels, centres communautaires, bibliothèques.	53 %	51 %	41 %
Sentiers récréatifs, pistes cyclables, sentiers pédestres.	50 %	39 %	41 %
Aires de jeux, terrains sportifs dans des parcs, espaces verts ou plans d'eau publics.	80 %	73 %	74 %

On note que 80 % des familles utilisent régulièrement « en famille » les équipements définis comme étant des aires de jeux, des terrains sportifs dans des parcs, des espaces verts ou des plans d'eau publics. Par ailleurs, 73 % considèrent qu'il est très important d'avoir accès à ce type d'équipement.

Les familles ayant un revenu annuel inférieur à 40 000 \$ utilisent moins les équipements dans le cadre d'activités de loisir comparativement aux familles ayant un revenu supérieur. Cela s'observe particulièrement pour les équipements lourds sportifs.

Les taux d'utilisation des équipements sont plus élevés pour les familles vivant en milieu urbain : l'enquête SOM de la Ville de Montréal parle de 6 % de plus que la moyenne québécoise.

Les taux d'utilisation pour les équipements lourds sportifs sont influencés par le revenu. Pour ce qui est des équipements lourds communautaires, ces derniers sont influencés par la région. Enfin, pour ce qui concerne les équipements légers, il appert que ce sont nommément le revenu et la région qui influencent leur taux d'utilisation.

Activités pratiquées	%
Activités physiques non compétitives et de plein air	83 %
Activités culturelles	45 %
Sports compétitifs	22 %
Activités sociales, récréatives et éducatives	17 %

Parmi les familles utilisant les équipements dans le cadre d'activités de loisir, 83 % pratiquent des activités physiques non compétitives et de plein air. Ce résultat confirme l'immense besoin d'espaces et de pistes pour « jouer dehors » en famille.

Les familles pratiquant des activités de loisir considèrent comme très ou assez important l'accès à tous ces équipements dans une proportion d'au moins 98 %.

D'autres résultats sur les contraintes montrent que la distance est la contrainte la plus importante pour les familles vivant en milieu rural, tandis que la tarification est une contrainte plus importante pour les familles ayant un revenu annuel inférieur à 40 000 \$.

Les équipements lourds sportifs ont des niveaux de contrainte plus élevés que les autres types d'équipements, et ce, pour toutes les contraintes. Inversement, les équipements extérieurs sont les moins contraignants en ce qui a trait aux horaires et à la tarification.

QUELQUES DÉFIS NON ENCORE RELEVÉS QUE RETENIR DE CES RÉSULTATS?

De toute évidence, les parcs doivent offrir une expérience de loisir familial et non seulement des activités pour enfants. Cela en pratique libre. Qu'en est-il? Depuis quelques mois, à la suite de l'obtention des résultats de l'enquête effectuée par la firme, nous avons, à la volée, observé et discuté des parcs et espaces de jeux avec plusieurs groupes de personnes (familles, constructeurs de modules de jeux, professionnels et élus), et ce, dans plusieurs municipalités. Un constat important s'en dégage : les aménagements et les équipements ne sont que rarement destinés au jeu en famille. La plupart du temps, les modules confinent les parents au rôle de spectateurs des jeux des enfants.

Quelques exceptions, à l'évidence parmi les moins dispendieuses, les bascules et les paniers de ballon sont au nombre des modules dont parents et enfants profitent ensemble. De même, le design de ces espaces prévoit rarement des aires parents-enfants.



Autre défi : des terrains de sport pour la famille. Par exemple, les terrains de soccer, largement fréquentés par les jeunes familles, comportent rarement des aires aménagées pour les frères et sœurs des joueurs ou un lieu où les voisins peuvent prolonger la « conversation ». En général, le rôle de spectateur est le seul possible.

De même, les pistes cyclables doivent prévoir des espaces de regroupement ou de « pause-jeu » pour la famille.

Dans un tout autre secteur, il est évident que la demande des familles, pour la pratique libre, amène à prioriser, par exemple, le patinage libre, le bain libre. Traditionnellement, on privilégiait les activités encadrées dans la confection des horaires.

Enfin, il importe de prendre position et, le cas échéant, d'assurer la qualité des camps de jour et, particulièrement, des services de garde associés à ces camps de jour et aux semaines de relâche.

Voilà quelques exemples de défis qui, relevés, permettront l'adaptation aux familles et le passage des mots aux actes en matière de politique familiale.